

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

STRESS, BURN-OUT, RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques à éviter, les solutions pratiques

Mercredi 21 octobre 2015

Paris



ÉDITO

Stress, burn-out, risques psychosociaux...

autant de risques que l'employeur se doit d'évaluer et de prévenir, sa responsabilité étant de fait engagée. Des obligations légales et jurisprudentielles considérables imposent à l'entreprise en amont de mettre en place des politiques de prévention diverses selon les risques **sous peine de condamnations civiles et pénales lourdes.**

Lamy vous propose de faire **le point complet et opérationnel sur toutes ces questions en vous apportant des solutions pratiques pour limiter les risques encourus.**

La journée sera présidée par

Bruno LEFEBVRE,

associé fondateur d'AlterAlliance, psychologue clinicien

Les intervenants

Bruno LEFEBVRE,

associé fondateur d'AlterAlliance, psychologue clinicien

Karine MIGNON-LOUVET,

avocat associé, Bourgeois Rezac Mignon & Associés

Jean-Michel MORIN,

sociologue des organisations, co-fondateur du Master Ingénierie des Ressources Humaines, Université Paris Descartes

Eliane SERRA,

directeur des ressources humaines, Union Financière de France (UFF)

Vous êtes concernés

- DRH et Responsables RH
- Responsables santé-sécurité
- Cadres dirigeants
- Directeurs et Responsables juridiques
- Avocats

8h30 Accueil des participants – Petit-déjeuner

SANTÉ AU TRAVAIL : LE CADRE JURIDIQUE ET SES ÉVOLUTIONS

- **Le cadre législatif et réglementaire**
 - L'ANI sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle, sur le stress et sur le harcèlement et violence au travail, les mesures pénibilité issues de la réforme des retraites du 20 janvier 2014 : analyse des textes
 - Les implications juridiques du burn-out : le point sur la situation
- **L'obligation de sécurité de résultat et ses incidences sur la protection de la santé**
 - Licenciement, absence prolongée liée à un épuisement professionnel, évaluation de la charge de travail, réorganisations....les arrêts marquants 2014/2015
 - La reconnaissance de la faute inexcusable : un contentieux spécifique

LA MISE EN CONFORMITÉ JURIDIQUE DES ENTREPRISES

- Rappel des différents accords : stress, RPS, pénibilité...
- Vers une négociation unique et globale sur la QVT : quelle méthodologie en intégrant la réforme sur le dialogue social
- Comment intégrer le volet RPS dans le document unique ?

12h30 Déjeuner

ÉVALUATION DES RISQUES ET MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION : RETOURS DE PRATIQUES

- **L'évaluation des risques : quelle méthode mettre en place ?**
 - Identification des facteurs de risques et indicateurs adéquats : évaluation de la charge de travail, restructurations, « résistance » au changement, méthodes de management....
 - Comment détecter les risques ? Les évaluer ? Comment construire un diagnostic partagé ?
- **Co-construire un plan d'action et réduire les risques à la source : comment faire ?**
 - Analyse d'impact : une étape indispensable pour co-construire le changement
 - Les outils de conduite du changement pour réduire les RPS
 - Une nécessaire implication des partenaires sociaux
 - Champ et limite du rôle des managers


TÉMOIGNAGE D'ENTREPRISE : comment passer des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail ?

17h00 Fin de la conférence

Tout au long de la journée, une large place sera donnée aux débats contradictoires et aux questions des participants.

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin et votre règlement à l'ordre de :
Wolters Kluwer France SAS - Case postale 717 - 14 rue Fructidor - 75814 Paris cedex 17

Pour nous contacter :

Tél. :  N° Indigo 0 825 08 08 00 - Courriel : lamy.formation@lamy.fr

Enregistrée sous le numéro 11 92 15559 92. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

002682 162

Stress, burn-out, risques psychosociaux

Les risques à éviter, les solutions pratiques

Mercredi 21 octobre 2015 • De 9h00 à 17h00 • Paris



OUI je souhaite m'inscrire à la **journée Lamy de l'actualité** du mercredi 21 octobre 2015

« **Stress, burn-out, risques psychosociaux - Les risques à éviter, les solutions pratiques** »

au prix de 930 €^{HT}, soit 1 116 €^{TTC} (TVA 20%).

Les frais de participation comprennent le déjeuner et le dossier de documentation.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, nous vous rappelons que vous pouvez commander le **DOSSIER DE DOCUMENTATION** remis aux participants.

je souhaite recevoir ce dossier de documentation au prix de 330 €^{HT}, soit 396 €^{TTC} (TVA 20%). Il me sera adressé à l'issue de la conférence.

Numéro client :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Participant : MME M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

Courriel :

Inscription gérée par : MME M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

Courriel :

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation et une convention de formation vous seront adressées par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et la facture correspondante vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit au plus tard **le 9 octobre 2015**. A défaut la formation sera facturée intégralement.

Facture à établir précisément à :

(Pour toutes inscriptions facturées à un OPCA ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la conférence.)

Raison Sociale :

Service ou contact :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait à : Le :

Cachet et signature obligatoires :

La signature du présent bon de commande emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site : www.wkf.fr

Ces informations sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande, elles sont enregistrées dans notre fichier client utilisé par notre groupe et ses filiales, et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Wolters Kluwer France service Direction Commerciale - Case Postale 717 - 14 rue Fructidor - 75814 Paris cedex 17.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient utilisées par nos partenaires à des fins d'information ou de prospection, veuillez cocher la case ci-contre .

Retrouvez toutes les conférences d'actualité sur :

www.lamy-conference.fr

www.viadeo.com/fr/company/lamy-formation

www.twitter.com/LamyFormation